

Nicolas x La Sommelière, renouvellement du partenariat.

Paris, le 22 août 2022 – À l’occasion de La Foire aux Vins d’automne 2022, Nicolas et La Sommelière, les deux enseignes françaises référentes dans le domaine du vin s’associent et lancent une offre de remboursement pour tout achat d’une cave à vin, entre le 22 août et le 17 octobre 2022.

Ce partenariat a pour objectif de récompenser les nouveaux acquéreurs d’une cave à vin La Sommelière avec une carte cadeau Nicolas.

Les caves à vin La Sommelière sont conçues pour décorer et s’adapter à chaque espace de la maison. Afin d’offrir une expérience optimale aux fins connaisseurs de vins, particuliers comme professionnels, l’expertise de la marque repose principalement sur le développement de ses produits en proposant des caves à vin performantes et innovantes. Les bouteilles peuvent ainsi être mises à température de dégustation et être conservées dans des conditions identiques à celles d’une cave naturelle.

Pour bénéficier de l’offre, les acheteurs ayant acquis un produit éligible auront jusqu’au 17 novembre 2022 pour se rendre sur le site de La Sommelière et envoyer leur participation. Une carte cadeau Nicolas, d’une valeur de 50€ minimum pouvant atteindre jusqu’à 300€, leur sera ensuite envoyée. Celle-ci sera automatiquement créditée en fonction du montant de la référence achetée et leur permettra de se rendre dans l’un des 505 points de vente Nicolas en France pour remplir leur nouvelle cave à vin.

Disponible sur <https://www.lasommeliere.com/> et chez les revendeurs participant à l’offre Boulanger, Darty et Conforama.

À propos de La Sommelière

Leader européen et acteur mondial incontournable dans le monde des caves à vin, la marque La Sommelière appartient au Groupe FRIO ENTREPRISE. Société française fondée en 1993, La Sommelière est un acteur majeur du marché européen de la cave à vin. En constante croissance depuis plus de 29 ans, son savoir-faire est reconnu et apprécié des professionnels comme des particuliers. L’expertise La Sommelière est mise au service de ses développements produits pour proposer des caves à vin performantes et innovations pour la conservation et le vieillissement du vin. Pour en savoir plus : <https://www.lasommeliere.com/>

À propos de Nicolas

Créée en 1822, la Maison Nicolas fut à l’origine d’une innovation qui a révolutionné non seulement le secteur du vin mais également les habitudes de consommation : la vente de vin en bouteille ! Depuis 200 ans, la Maison Nicolas n’a eu de cesse d’innover pour répondre aux demandes de ses clients, du développement de marques telles que « Les Petites Récoltes » ou « Les Grumes », à la distribution de bouteilles fines en passant par les ventes de vins primeurs. Nicolas s’est aujourd’hui diversifié avec un large éventail de champagnes, spiritueux (whiskies, rhums, vodkas) et, plus récemment, de bières avec une gamme de craft beers qui s’enrichit chaque jour. Présent aujourd’hui dans 11 pays et dans les DROM-COM, avec 506 caves en France et à l’étranger, Nicolas représente 10 % de part de marché et demeure le caviste de référence. Les 765 cavistes de la Maison Nicolas prennent chaque jour soin de leurs clients (et de leurs vins)

Pour en savoir plus : www.nicolas.com

Contact presse Nicolas

Riana Abraham – rabraham@nicolas.com - 0141738117